



Injonction d'éloignement

Par **Trebor29**, le **19/06/2013 à 10:47**

Bonjour, je suis en cours de divorce et je souhaiterais demander une injonction d'éloignement pour mon épouse qui malgré l'acceptation du divorce continue de me "pourrir" la vie. Lors d'une promenade avec une amie (début de relation), nous avons malheureusement rencontré mon ex qui est venue alors nous interpeller violemment aussi bien moi que mon amie, en pleine rue. Suite à cet incident, mon amie a été très choquée et naturellement remet en cause notre relation de crainte que ce genre de situation se reproduise, alors qu'elle, divorcée avec 3 enfants, a toujours su régler ses problèmes dans le calme et la sérénité. Je souhaiterais donc faire ce qui est possible juridiquement pour que mon ex ne puisse plus s'approcher de moi et me parler dans un lieu public. Que puis-je faire ? A qui dois-je m'adresser ? Merci d'avance de vos réponses.